

CONTENUS CHOQUANTS

QUESTION

Quels sont les conséquences liées à l'exposition à des contenus choquants sur internet ?

Tout le monde peut avoir accès à internet mais **les contenus ne sont pas adaptés à tous et particulièrement aux mineurs**. Les images pornographiques ou violentes ne sont pas pour les enfants qui peuvent être choqués ou angoissés en voyant certaines images, en particulier quand les contenus sont vus de manière non volontaire.

Comment se protéger et agir ?

- **Un écran ne peut pas savoir si tu es mineur ou majeur** et te montre indistinctement des contenus, certains ne sont pas fait pour toi. Si tu vois involontairement des images pornographiques ou violentes, viens m'en parler.
- Nous pouvons installer sur tous tes outils numériques un **logiciel de contrôle parental** qui permet de te protéger et d'éviter que tu voies des images violentes ou sexuelles. Les experts du 3018 peuvent nous expliquer comment les installer.
- Nous n'apprenons pas la sexualité à travers les contenus à caractère pornographique. Ils ne reflètent pas la sexualité des adultes et exagèrent la réalité.

Les logiciels de contrôle parental, comment ça marche ?

- C'est un **logiciel ou une application** (gratuit ou payant) proposé par l'opérateur mobile, le fournisseur d'accès Internet ou intégré dans l'appareil pour accéder à internet.
 - Il est activé et **configuré par les adultes** et protégé par un mot de passe.
 - Il permet de limiter les risques (bloquer l'accès aux contenus inadaptés, définir le temps de connexion...).
 - Le profil « enfant » permet de naviguer dans un univers fermé dit « liste blanche ».
- Tu n'auras accès qu'à une sélection de sites prédéfinis.
- Le profil « adolescent » permet de naviguer sur Internet en limitant ton accès à des sites illégaux et inappropriés (pornographie, violence, jeux de hasard et d'argent...) via une « liste noire ».
 - **Ce n'est pas une punition mais un outil pour te protéger !**
- Pour trouver le logiciel de contrôle parental qui vous convient, allez sur :**
www.e-enfance.org/informer/controle-parental/

CONTENUS CHOQUANTS



LE COIN DES ENFANTS

Tu as certainement envie de regarder les mêmes contenus sur internet que les grands mais **ils ne sont pas faits pour toi**.

Si tes parents installent un contrôle parental sur ta tablette, ton ordinateur ou ton téléphone, dis-toi **qu'ils cherchent à te protéger**. Petit à petit, ils feront évoluer les restrictions de ce logiciel et, en grandissant, tu auras de plus en plus accès à des contenus de grands.

LE COIN DES ADULTES

Il est important de **parler très tôt de pornographie et de violences vues sur internet aux enfants** pour qu'ils sachent comment réagir s'ils en voient.

Ils ont souvent du mal à vous en parler par peur d'être grondés ou que vous leur interdissiez d'accéder à internet.

Il est important qu'ils puissent vous dire ce qu'ils ont vu **pour évoquer leur ressenti** et vous permettre de les rassurer.

EN SAVOIR PLUS



Depuis 34 ans, l'opération Pièces Jaunes est le **grand rendez-vous de la générosité** de début d'année avec son emblématique tirelire. Grâce à Pièces Jaunes, la Fondation des Hôpitaux **soutient des milliers de projets** dans les établissements de santé pédiatriques publics et privés à but non lucratif. **En 2023, l'opération Pièces Jaunes se déroulera du 11 janvier au 4 février**, chacun de vos dons permettra d'améliorer le quotidien des enfants et des adolescents hospitalisés.

Comment participer à l'opération Pièces Jaunes ?

- En faisant un don en ligne sur piecesjaunes.fr, par SMS, par chèque ou via l'arrondi en caisse.
- En créant votre cagnotte en ligne personnelle
- En devenant une classe solidaire

Être solidaire, c'est avoir un bon cœur et vouloir aider les autres, même les enfants que l'on ne connaît pas. **En devenant « classe solidaire » pour l'opération 2023**, vous pouvez vous associer à cet élan de solidarité. Les classes qui le souhaitent peuvent **engager des actions collectives** permettant de contribuer à l'opération Pièces jaunes ou créer des liens avec de jeunes malades hospitalisés.



Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance/3018 est précurseur depuis 18 ans dans la **protection de l'Enfance en ligne et l'accompagnement à la parentalité numérique**. Point d'entrée unique pour les parents, les enfants et les adolescents sur toutes les problématiques liées aux usages numériques des jeunes et leurs risques potentiels (cyberharcèlement, exposition à des contenus choquants, jeux vidéo, temps d'écran, fake news...), elle opère le 3018, numéro national de prise en charge des victimes ou témoins de violences numériques.

Gratuit, anonyme et confidentiel, ce service est accessible 6 jours sur 7, de 9 heures à 20 heures :

- par téléphone
- par tchat sur 3018.fr
- via Messenger, WhatsApp

Une question sur le contrôle parental, les bonnes pratiques en matière d'écrans ou de réseaux sociaux, les moyens de protéger votre enfant des risques d'exposition à des contenus violents ou pornographiques, que faire en cas de harcèlement en ligne... ? **Le site ressource e-enfance.org est là pour vous aider.**